

DE23.034

PERSONNEL

JEUNES BÉNÉVOLES ENGAGÉS

Autorisation - Approbation

☞

En 2022, le Centre communal d'action sociale a bénéficié d'un soutien financier dans le cadre l'appel à projet lancé par le Département du Nord « Phosphor'âge 2022 », afin de mener une action solidaire de veille sociale durant la période estivale en faveur des personnes âgées isolées : « A tout âge : être solidaire envers nos aînés ».

Dans ce cadre, à la demande des personnes ou des familles, des jeunes bénévoles engagés pour cette action proposaient en accord avec les personnes âgées un passage régulier à domicile ou un appel téléphonique assurant un lien social.

Par délibération DE22.045 en date du 21 septembre 2022, le conseil d'administration a validé le dépôt d'un dossier de demande de financement au titre de l'appel à projet Phosphor'âge 2023-2024. Le Conseil Départemental ayant rendu un avis favorable à cette demande, il est proposé de renouveler l'action « A tout âge : être solidaire envers nos aînés » durant la période estivale 2023.

Par conséquent, et suivant l'avis du conseil d'administration, il est proposé de valider la reconduction du dispositif suivant les modalités prévues par convention entre le Centre communal d'action sociale et les jeunes volontaires bénévoles, annexée à la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

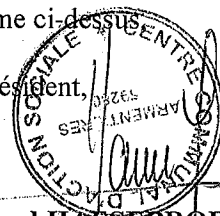
Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus

Le Président,

Bernard HAËSBROECK



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 juillet 2023
Convocation du 23 juin 2023
Administrateurs en exercice : 17
Administrateurs présents : 4

L'an deux mille vingt-trois, le 4 JUILLET à dix-huit heures, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Président de l'établissement.

PRÉSENTS : M. QUESTE, M. BEHAGHEL, M. CHIEUX

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme COBBAERT

EXCUSÉS : M. TISON-BEERNAERT, M. AIT EL HAJ

ABSENTS : Mme CASIER, M. VANGAEVEREN, Mme LEROY, Mme LATOUR, Mme PLAZANET, Mme LORIDAN, M. MEHEZ, Mme GUSTIN, M. BOURGEOIS, M. VANNESTE